

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

TOME VINGT-HUITIÈME

1909

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

**DU ROLE DE LA FEMME
DANS LES ORIGINES DU TRAVAIL ÉCONOMIQUE**

D'APRÈS ÉDOUARD HAHN

Par M. ZIMMERMANN

(*Mémoire non déposé.*)

CAS TÉRATOLOGIQUES RARES

Par M. le Professeur LESBRE

(*Sera publié ultérieurement.*)

ÉTUDES ANTHROPOMÉTRIQUES DE 53 MAROCAINS

Par M. ERNEST CHANTRE

RÉSUMÉ

La population du Maroc, d'origine berbère, comme toutes celles du Nord de l'Afrique, paraît avoir été formée d'éléments très divers, aussi est-il difficile d'y trouver des types bien arrêtés.

Tissot, ancien Consul de France à Tanger, qui a séjourné longtemps au Maroc, est un des premiers à avoir tenté de débrouiller l'ethnologie de cette vaste région dont les vicissitudes politiques sont aussi complexes que sa topographie. Il a résumé ses observations dans les quatre propositions suivantes. Quatre types se trouvent en présence :

- 1° Deux races de physionomie européenne, l'une brune, l'autre blonde, qu'il rattache aux *Lybiens* ;
- 2° Une race brune, d'un caractère méridional, mais encore d'aspect européen et qu'il rapproche des *Gétules* ;
- 3° Une race brune, d'origine orientale, qu'il dit *numide* ;

4° Une race brune, probablement berbère, mais croisée avec les races noires, qu'il appelle *mélano-gétule*.

A cette classification, on peut ajouter la suivante, qui n'est, pas plus que celle de Tissot, basée sur des observations scientifiques et qui, jusqu'ici, est pourtant la plus généralement adoptée :

- 1° Les Berbères, sans doute aborigènes ;
- 2° Les Arabes envahisseurs ;
- 3° Les Maures chassés d'Espagne ;
- 4° Les Juifs, pareillement expulsés d'Espagne ;
- 5° Les Nègres venus du Soudan.

Des observations anthropométriques et de nombreuses photographies scientifiques des divers éléments entrant dans la population du Maroc, permettront seules d'en établir une ethnologie rationnelle.

Je n'ai pas encore pu visiter le Maroc et y poursuivre mes recherches anthropologiques, mais, durant mes voyages en Tunisie et en Algérie, j'ai eu l'occasion d'en rencontrer un grand nombre et d'en étudier quelques séries. En attendant qu'il me soit loisible d'aller sur les lieux, j'ai mesuré et photographié, soit à Tripoli, soit à Métraoui et à Tunis, soit à Alger, cinquante-trois Marocains de diverses régions. J'ai réuni ces sujets en quatre groupes :

- 1° Ceux du Nord, ou de Fez (5) ; 2° ceux du Centre, ou de Souss (19) et de Marakech (3) ; 3° ceux de l'Ouest, ou de Kassablanca (2) ; 4° ceux du Sud, ou du Tafilalet (2) et du Touat (22).

GROUPE DE FEZ. — Les cinq sujets de cette localité présentent une peau bistrée ; des cheveux noirs ou châains foncés, généralement droits et quelquefois crépus, ainsi que la barbe, qui est toujours rare. Les yeux, tous bruns ou marron foncé, sont écartés ; l'indice bipalpébral moyen est de 21,21. Maximum, 28,57 ; minimum, 26,53. Le nez est généralement droit et quelquefois convexe : indice nasal moyen 72,92 : maximum 79,17 ; minimum 66,67. La face,

peu longue, a un indice moyen de 101,48 : maximum 106,24 ; minimum 96,42. La tête est longue, avec un indice moyen de L. L. de 73,73 : maximum 80,10 ; minimum 70,91.

La taille est de 1 m. 68 : maximum 1 m. 70 ; minimum 1 m. 66 ; et la grande envergure moyenne de 1 m. 72 : maximum 1 m. 80 ; minimum 1 m. 69.

GRUPE DE SOUSS. — Les dix-neuf sujets de ce groupe présentent, pour la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, les mêmes caractères que le groupe précédent. La forme du nez diffère ; il est plus souvent concave et quelquefois droit ou convexe. L'indice nasal moyen est de 75,46 : maximum 89,74 ; minimum 60. La face, plus courte, a un indice moyen de 106,38 : maximum 113,11 ; minimum 101,44.

La tête, modérément allongée, présente un indice moyen de 76,44 : maximum 85,10 ; minimum 65,80.

La taille debout moyenne est de 1 m. 67 : maximum 1 m. 81 ; minimum 1 m. 58. La grande envergure moyenne est de 1 m. 69 : maximum 1 m. 79 ; minimum 1 m. 58.

GRUPE DE MARAKECH. — Les trois sujets de cette localité diffèrent peu de leurs voisins par la couleur de leur peau, celle des cheveux et des yeux. Mais le diamètre bipalpébral est beaucoup plus fort ; son indice moyen est de 30,93. Le nez, droit concave, est également plus large ; son indice moyen est de 82,61.

La face est moins allongée ; son indice est de 108,72.

La tête est moins longue aussi ; son indice L. L. est de 75.

La taille debout moyenne est de 1 m. 68, et la grande envergure de 1 m. 78.

GRUPE DE CASSABLANCA. — De ce groupe, dont je n'ai rencontré que deux sujets, aucune observation importante n'est à faire sur la couleur de la peau, celle des cheveux et celle

des yeux. Elles se rapprochent ou sont identiques à celles des précédents. L'indice bipalpébral est pourtant plus élevé : 30,52. L'indice nasal est, au contraire, plus faible : 70,83, avec des formes droite-concave. La face est plus allongée : 97,6. La tête diffère peu des précédents, avec un indice moyen L. L. de 75,26.

La taille debout moyenne est plus élevée : 1 m. 72, et la grande envergure moyenne de 1 m. 79.

GRUPE DU TAFILALET. — Les deux sujets que j'ai étudiés de ce groupe présentent des caractères généraux relatifs à la couleur de la peau, des cheveux et de la barbe, ainsi que de leurs formes, très voisins de celles des autres groupes. L'indice bipalpébral est cependant plus élevé : 34,78, ainsi que l'indice nasal : 79,72. L'indice facial est également plus élevé : 103. La tête se rapproche de celles du groupe précédent ; son indice moyen L. L. est de 74,49.

La taille debout moyenne est la même : 1 m. 72, ainsi que la grande envergure : 1 m. 80.

GRUPE DU TOUAT. — La population du Touat ou du Sud appartient à la catégorie des gens des Oasis ou Berbères noirs. Comme eux, les vingt-deux sujets que j'ai observés ont la peau brune et le système pileux noir ou brun foncé. Les yeux, marron foncé ou vert foncé, sont écartés ; l'indice bipalpébral moyen est de 32 : maximum 35 ; minimum 30,01. Le nez, généralement droit concave et quelquefois convexe, est court ; l'indice moyen est de 83,98 : maximum 102,50 ; minimum 65,38. La face présente un indice moyen de 106,40 : maximum 116,66 ; minimum 96,09. La tête est plus longue dans ce groupe que dans ceux que nous avons précédemment étudiés. L'indice céphalique moyen L. L. est de 77,37 : maximum 82,02 ; minimum 68,68.

La taille debout moyenne n'est pas très élevée, elle se rapproche de celle de la plupart des sujets de cette grande famille, dont on rencontre des représentants dans toutes

les oasis sahariennes. Cette taille est de 1 m. 66 : maximum 1 m. 81 ; minimum 1 m. 48. La grande envergure est de 1 m. 71 : maximum 1 m. 85 ; minimum 1 m. 46.

Tels sont les caractères morphologiques principaux qu'il m'a été donné de relever sur cette série de cinquante-trois Marocains. Est-ce à dire qu'ils permettent d'établir, dès ce jour, la place ethnique que doit occuper cette population parmi les autres peuples de l'Afrique du Nord, je ne pense pas. Le nombre des observations dont elle a été l'objet est trop restreint eu égard surtout à son hétérogénéité.

Elles permettent tout au plus de constater que, dans ce pays, de même qu'en Tripolitaine, en Tunisie et en Algérie, le type berbère, sans doute autochtone, tout en restant à peu près pur dans les tribus kabyles, a été arabisé sur un certain nombre de points, tandis que sur d'autres il a été soudanisé.

Toutefois, il semble que si, dans ce groupe, où les Berbères noirs sont, comme dans toutes les oasis sahariennes, en contact direct avec les Soudanais, le type primitif a pu être modifié dans de certaines limites par ce voisinage, la majorité a gardé ses caractères ancestraux. Ils constituent une race à part, aborigène, et ne sont pas un produit de métissage entre Berbères et Soudanais.

J'ajoute, pour terminer, que les résultats de cette étude, que je me propose de poursuivre en détail, dans cette partie Nord et Nord-Ouest de l'Afrique, comme je l'ai fait pour les autres régions de l'Afrique du Nord, ne peuvent être considérés que comme provisoires.

NOTE SUR UNE PIERRE A CUPULES, DÉCOUVERTE AUX ENVIRONS DE GRENOBLE

Par H. MULLER (de Grenoble)

Bibliothécaire de l'École de médecine, conservateur du Musée dauphinois.

Cette pierre était enclavée verticalement, dans un mur de soutènement rudimentaire, bordant un champ, entre le petit